



25e convention nationale de L'intercommunalité

Assemblée des Communautés de France (AdCF)

Enquête auprès des président(e)s des communautés

25^e convention nationale de L'INTERCOMMUNALITÉ

LILLE Grand Palais
8/9/10
OCTOBRE 2014

EMPLOI, CROISSANCE,
INVESTISSEMENTS :
DE NOUVELLES ALLIANCES
TERRITOIRES - ENTREPRISES

PARTICIPEZ AUX DÉBATS AVEC WISEMBLY

La décision du Conseil constitutionnel du 20 juin (à la suite de la question prioritaire de constitutionnalité introduite par la commune de Salbris) entraîne, pour les communautés au sein desquelles un conseil municipal est renouvelé en tout ou partie (suite à une démission ou une invalidation), la suppression des dispositions autorisant la répartition des sièges entre communes sur le fondement d'un accord local. Ces communautés devront recomposer leur assemblée et s'en tenir à la répartition prévue par la loi.

1 Votre communauté est-elle ? :

déjà concernée par les effets de cette décision du Conseil constitutionnel

10%

susceptible d'être concernée à court terme

22%

a priori non concernée à court terme

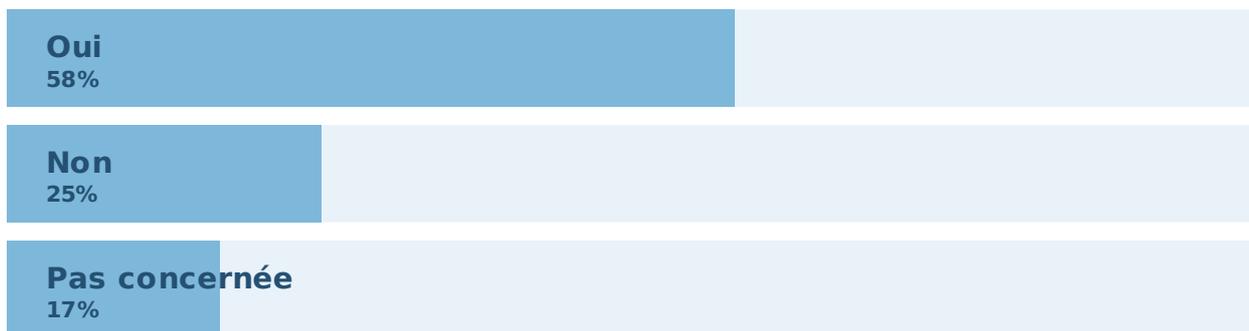
49%

pas concernée car la répartition des sièges retenue en 2013 ne repose pas sur un accord local

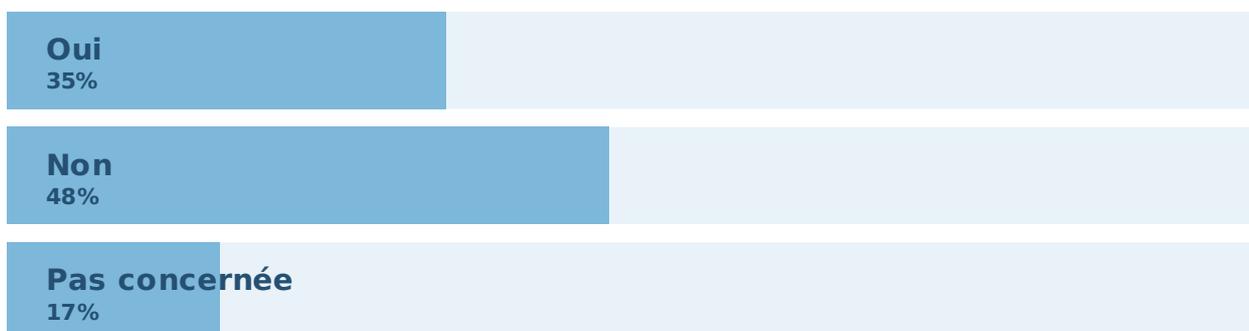
19%

2 Cette évolution de la méthode de répartition des conseillers entre communes membres (en l'état, application de la répartition prévue par la loi sans dérogation par accord local) est-elle à vos yeux :

susceptible de remettre en cause les équilibres politiques et territoriaux de votre communauté



3 Est-elle susceptible de bloquer les projets d'évolution de périmètre au cours du mandat ?



4 Scrutin fléché : bilan et perspectives

Avec le recul, considérez-vous que l'application du scrutin « fléché » utilisé lors des récentes élections locales de mars 2014 :



5 Des évolutions sont évoquées pour les prochaines élections locales de 2020. Parmi les hypothèses envisagées, laquelle aurait votre préférence :

maintenir le mode d'élection utilisé en mars 2014

44%

élire tout ou partie des conseillers communautaires, via un scrutin de liste, à l'échelle de la communauté

30%

préserver le mode d'élection de 2014 pour élire les conseillers communautaires mais élire l'exécutif à travers une élection directe à l'échelle de la communauté

15%

autre hypothèse

11%

6 Périmètres

Les travaux de révision des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) sont-ils, au sein de votre département ?

déjà engagés

20%

programmés à l'automne

31%

gelés dans l'attente du vote de la loi NOTR

14%

ne sait pas

35%

7 La révision des périmètres est envisagée avec une refonte des SDCI en 2015 et une application de ceux-ci en 2016, vous estimez :

ce calendrier approprié
30%

trop serré
67%

trop tardif
3%

8 Les incertitudes tenant au seuil démographique qui sera fixé par la loi NOTR et aux possibilités futures d'y déroger sont de nature, dans votre communauté :

à reporter de nombreuses décisions (schémas de mutualisation, prises de compétences, projets de territoires, projets d'investissement, pactes financiers...)
42%

à perturber les débats mais sans reporter les décisions
29%

sans incidences sur les décisions
11%

pas concernée par le nouveau seuil
18%

9 Le seuil de 20 000 habitants envisagé pour faire évoluer la carte de l'intercommunalité vous semble-t-il, au regard de votre territoire et de son environnement ?

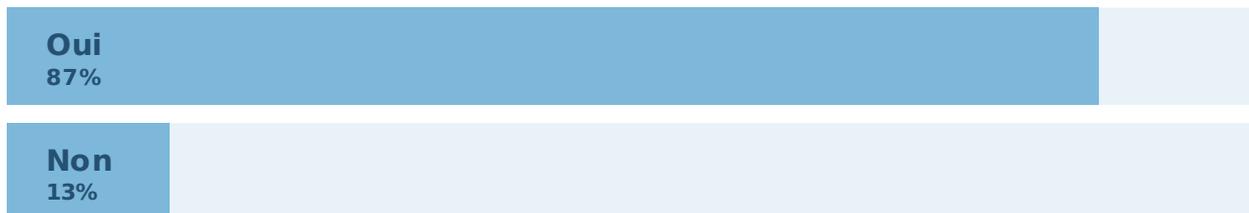
plutôt adapté à notre bassin de vie
40%

de nature à imposer des périmètres trop vastes
54%

trop faible
6%

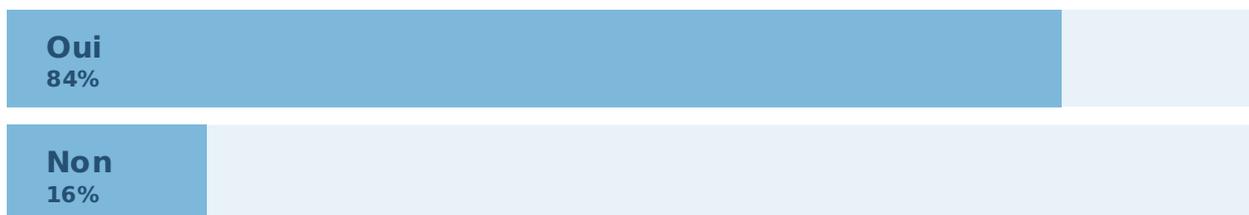
10 Parmi les assouplissements du critère de 20 000 habitants, seriez-vous favorable à :

L'idée de donner un pouvoir de modulation du seuil aux CDCI et au préfet de département pour tenir compte de la diversité géographique française



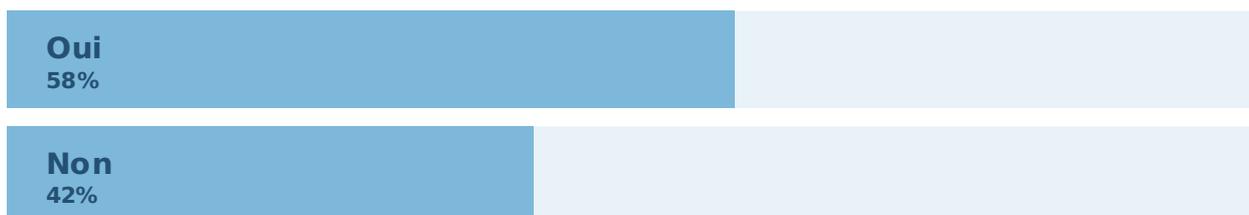
11 Parmi les assouplissements du critère de 20 000 habitants, seriez-vous favorable à :

L'idée de combiner le nouveau seuil démographique avec des critères alternatifs de nombre de communes ou de densité démographique



12 Parmi les assouplissements du critère de 20 000 habitants, seriez-vous favorable à :

L'idée de supprimer tout seuil pour ne tenir compte que du critère qualitatif du « bassin de vie »



13 Des propositions de loi sont en discussion pour faciliter la création de « communes nouvelles » soit à l'intérieur d'une intercommunalité soit à son échelle. La création de telles communes nouvelles est :

actuellement envisagée par certaines communes au sein de votre communauté
21%

envisagée par de nombreux élus à l'échelle de toute la communauté
4%

absolument pas à l'ordre du jour
75%

14 Finances

Votre communauté a-t-elle déjà effectué une mesure des impacts prévisionnels des réductions de dotations annoncées pour les trois prochaines années ?

Oui une première évaluation est faite
40%

Une évaluation est en cours
26%

L'évaluation sera engagée quand seront mieux connues les modalités précises des réductions
34%

15 Selon vous quel pourrait être l'effet de la baisse des dotations de l'Etat sur les projets d'investissement de votre communauté :

remise en cause des nouveaux projets
41%

décalage dans le temps des nouveaux projets
39%

remise en cause des investissements engagés
7%

limitation aux projets d'entretien et de renouvellement
13%

16 Pour maintenir son niveau d'investissement, votre communauté va :

emprunter d'avantage
33%

externalisé à des partenaires privés
5%

maintenir l'autofinancement en réduction des charges de fonctionnement
62%

17 Mutualisation

Votre communauté a-t-elle engagé la rédaction du schéma de mutualisation dont la loi RCT du 16 décembre 2010 impose la réalisation avant mars 2015 ?

le schéma est déjà adopté
1%

le schéma est en cours
23%

la rédaction n'est pas engagée mais c'est une des priorités de l'automne
57%

ce n'est pas encore prévu
19%

18 La perspective de voir introduit un coefficient de mutualisation (qui reste à préciser) dans le mode de répartition de la DGF a-t-elle pour effet dans votre communauté :

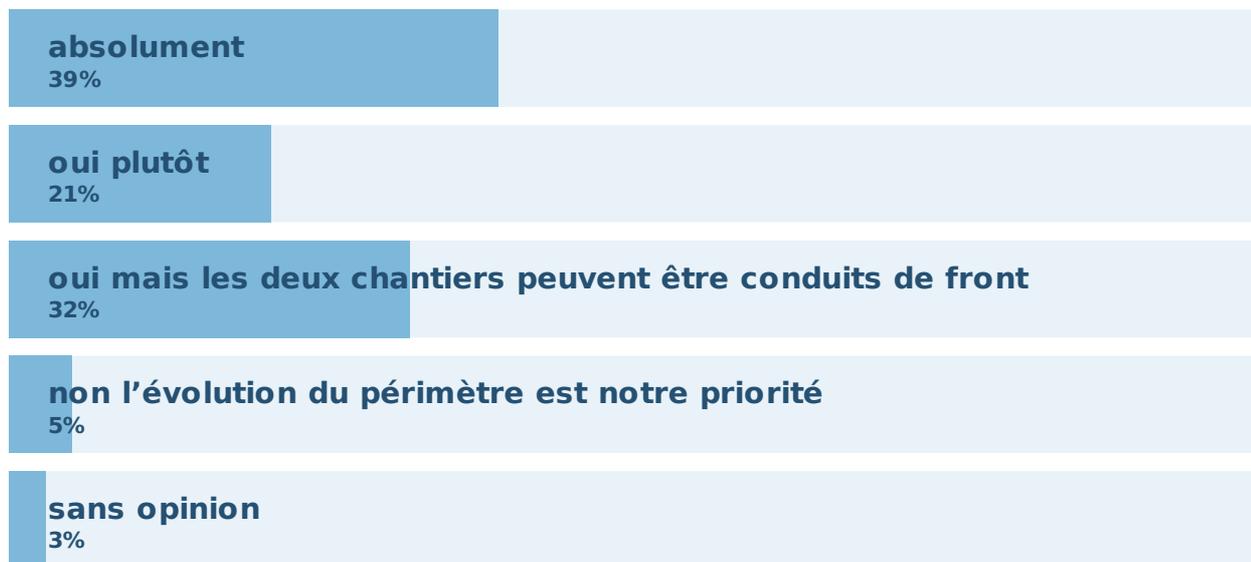
d'encourager le chantier de la mutualisation
41%

de perturber les réflexions tant que le coefficient annoncé et sa prise en compte dans la DGF ne sont pas précisés
46%

sans opinion
13%

19 Compétences et projet

L'approfondissement des compétences de votre intercommunalité, la poursuite de la mutualisation et la réalisation d'un projet de territoire vous semblent-ils prioritaires par rapport à la recomposition des périmètres ?



20 Le projet de loi de nouvelle organisation territoriale de la République (NOTR) doit être l'occasion d'un renforcement des compétences des communautés. Dans les domaines suivants, quel est celui où le rôle des intercommunalités doit être le plus renforcé ?

développement économique et emploi
45%

aménagement et urbanisme
36%

politiques de l'habitat
2%

environnement
1%

voirie et transports
4%

action sociale
1%

services publics de proximité (santé...)
10%

culture
0%

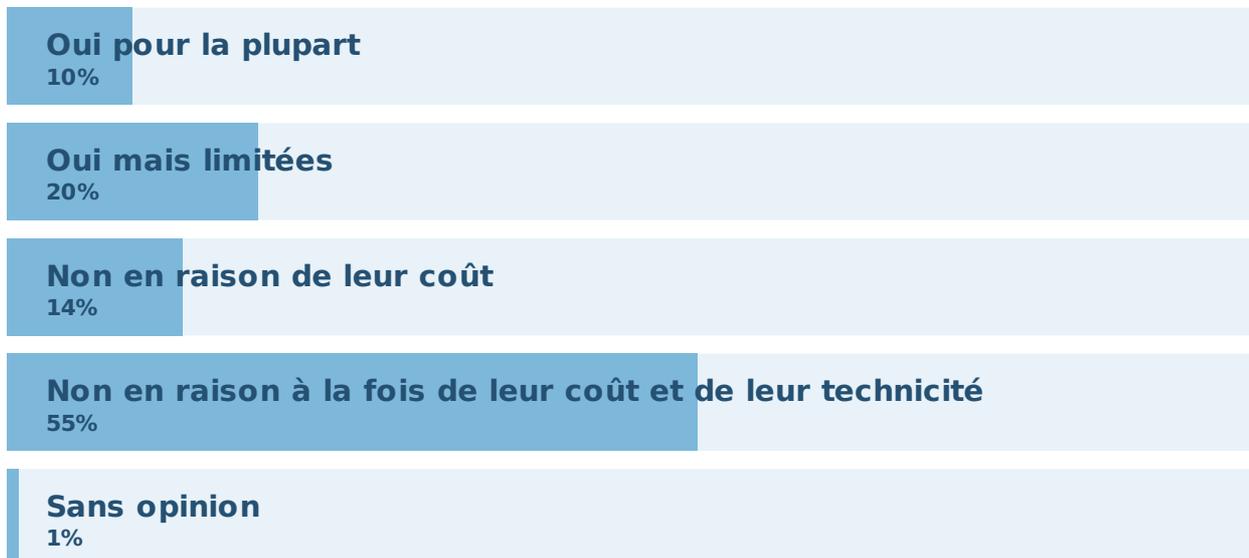
sport
0%

autre...
1%

21 L'évolution du conseil départemental, envisagée par le gouvernement à l'horizon 2020, devrait tendre à votre sens :



22 Pensez-vous que votre communauté serait en mesure de se voir transférer certaines compétences du département en matière d'action sociale ?



23 Dans la perspective des contrats de plan et des programmes européens, votre communauté a-t-elle engagé la rédaction ou la révision de son projet de territoire ?

le projet de territoire a déjà été actualisé

12%

le nouveau projet de territoire est en cours de réalisation

35%

le chantier est programmé pour les prochains mois

39%

notre communauté n'envisage pas de réaliser un projet de territoire

14%

24 PLU intercommunal - La récente loi ALUR prévoit le transfert automatique de la compétence de réalisation des PLU aux communautés à l'horizon 2017 sauf opposition d'une minorité de blocage (25% des communes représentant 20% de la population). Dans votre communauté :

La compétence PLU est déjà exercée par la communauté

10%

Le transfert est en cours

6%

Le transfert est prévu sans attendre 2017

11%

Les accords de mandat prévoient déjà que le transfert n'aura pas lieu

13%

Le débat sur ce transfert est reporté à plus tard

60%

25 Merci de nous indiquer le nom de votre communauté :

